

affaissées; mais lorsqu'il fut exposé aux influences de l'atmosphère, il se désorganisa rapidement. Les traits du visage étaient réguliers, et la physionomie avait un caractère étranger; les cheveux, qui étaient noirs et longs, flottaient sur les épaules; la tête, les jambes et les pieds étaient nus; le corps était enveloppé d'un vêtement serré, qui recouvrait aussi les membres jusqu'aux coudes et aux genoux. Ce vêtement se composait d'une peau d'animal, qui était lacée pardevant par un cordon de la même matière, et dont le côté velu était tourné en dedans. Cette peau paraissait être celle d'une bête féroce. Il n'y avait aucune arme près du cadavre; mais, de chaque côté, on voyait un long bâton en forme de perche. Comme ce cadavre gissait près d'un ruisseau, il est assez probable que cet individu avait péri accidentellement en cherchant à le franchir. La propriété antiseptique des fondrières étant connue, et la découverte fréquente de cadavres dans les lieux de ce genre, en Irlande, étant une chose déjà constatée, on n'a attaché d'importance à celle-ci qu'à cause du costume, qui semble attester que ce cadavre est, sans doute, d'une grande antiquité. La profondeur où il a

été découvert en fait foi, jusqu'à un certain point. Cependant, cet indice peut être regardé comme vague, puisque la formation des fondrières dépend de circonstances diverses, telles que la situation des lieux, l'humidité de l'atmosphère, la nature du sol; mais le vêtement grossier dont il était vêtu paraît dénoter d'une manière incontestable son ancienneté. On peut être assuré d'abord que ce cadavre appartenait à une époque antérieure à la conquête de l'Irlande par Henri II (12<sup>e</sup> siècle), puisque *Giraldus Barry*, dans sa *Topographia Hibernia*, écrite à cette même époque, rapporte que les habitants de l'Irlande étaient vêtus alors en habits de laine, taillés d'une manière bizarre, ordinairement noirs, de la couleur des moutons du pays. En remontant donc au-delà du 12<sup>e</sup> siècle, on peut supposer que ce cadavre est celui d'un des habitants belges de l'Irlande, puisqu'ils occupaient le district où il fut trouvé, et qu'ils portaient communément des habits de peaux. » (*Julia de Fontenelle.*)

La momie des avalanches, et toutes celles dont la conservation est due à un abaissement constant de la température, retiennent la fraîcheur et la plénitude des tissus, pendant des

années et des siècles, si les conditions de milieu restent les mêmes; mais, dans ces circonstances, l'action du froid n'a d'autre influence que de suspendre le mouvement de décomposition; car, à l'instant même où elle cesse, les tissus obéissent rapidement aux lois de la chimie inorganique.

Dans le cas pourtant où les corps exposés au froid sont frappés par un vent vif et sec, on peut observer, comme dans l'exemple qui suit, une véritable momification.

Il y a, sur le sommet du grand Saint-Bernard, une sorte de morgue dans laquelle on dépose, depuis un temps immémorial, les corps des malheureux qui périssent sur cette montagne, par le froid ou par la chute des avalanches.

L'étude des circonstances de localité, de température, dans lesquelles se trouve cet établissement, peut, jusqu'à un certain point, mettre sur la voie des conditions les plus favorables à la longue conservation des cadavres. Là, on montre aux voyageurs des corps qu'on assure se conserver assez bien pour être encore reconnaissables au bout de deux ou trois ans. Un médecin, que sa qualité d'ancien prosecteur de la Faculté de Médecine de Paris rendait

curieux de visiter cette partie de l'hospice dans tous les détails, a pu vérifier de ses propres yeux tout ce qu'en ont écrit les voyageurs, et nous a transmis les renseignements suivants.

L'hospice du Saint-Bernard est, comme on sait, l'habitation la plus élevée qui soit en Europe, puisqu'elle est à 7,200 pieds au-dessus du niveau de la mer. La température de ce point de la surface du globe est toujours très-basse, rarement au-dessus de zéro, même en été. Ce vaste établissement est bâti sur le bord d'un lac, dans le fond d'une petite gorge; le principal corps de logis représente un long parallélogramme placé dans le sens de la gorge, de telle sorte que ses deux faces principales, percées de nombreuses fenêtres, sont abritées du vent par les rochers, tandis que ses deux extrémités sont, au contraire, exposés à toute la violence de ceux qui soufflent d'un côté à l'autre de la gorge. C'est à cinquante pas environ de ce bâtiment principal, et un peu en dehors de son alignement, que se trouve la morgue, sorte de salle carrée, dont les murs, épais de trois à quatre pieds, sont construits en bonne pierre, et dont la toiture cintrée est fort solide. Deux fenêtres de quatre pieds environ, garnies de

treillages seulement, sont percées dans le sens de la largeur de la petite vallée, et se correspondent exactement, de sorte qu'un perpétuel courant d'air froid a lieu dans l'intérieur de la salle. Du reste, il n'y a dans cette morgue qu'une seule table, sur laquelle on dépose les cadavres pendant les premiers temps, après quoi on les dispose le long des murs dans une attitude droite. A l'époque de mon passage au grand Saint-Bernard (31 août 1837), il y avait plusieurs de ces corps momifiés le long des murs de la salle; un plus grand nombre avaient leurs os entièrement décharnés et jonchés sur le sol de la salle. On m'a dit que la putréfaction des chairs et le dépouillement des os ne s'opéraient que quand les cadavres tombaient accidentellement par terre, et que cela tenait à l'humidité des dalles, qui n'étaient pas toujours à l'abri des neiges entraînées par les courants d'air à travers les fenêtres de la morgue.

(Note communiquée par le D<sup>r</sup> LENOIR.)

L'existence de la momie des sables est attestée par une foule de voyageurs, et tous les auteurs qui ont écrit sur les embaumements en ont fait mention. Elle se retrouve partout où une atmosphère sèche et brûlante pénètre pro-

fondément des masses d'un sable fin, toujours prêt à s'agiter au souffle des vents. Pour l'Egypte, par exemple, Hérodote nous parle de ces corps desséchés dans le sable : Cambyse, au dire de cet auteur, y perdit son armée presque entière, lors de son expédition au temple de Jupiter Ammon.

Le père Kircher nous en donne une description intéressante : « Dans les contrées de l'Afrique situées au-delà du Nil, est un vaste désert de sables, dont les vagues immenses apparaissent dans un horizon sans limites, semblables à celles de la mer. Agités par les vents, ces sables produisent de si affreuses tempêtes, qu'ils engloutissent sous leurs amas énormes les voyageurs, les bêtes de charge et les marchandises... Les corps ainsi ensevelis sont desséchés après de longues années et par l'ardeur des rayons du soleil, et par la vertu de ce sable brûlant : c'est ce qui a fait dire à quelques-uns que les momies pouvaient être formées par le seul effet de causes naturelles. Mais ces corps qu'on retrouve dans les déserts de la Lybie ne peuvent recevoir le nom de momie, etc... » — Pénicher, Clauderus, de Maillet, Rouelle, le comte de Caylus, citent des exemples de la

même nature. Une caravane tout entière ou quelques voyageurs disparaissent sous un amas de sable; des années, des siècles s'écoulent, puis une nouvelle révolution dans le gisement de ces masses rend à la lumière les corps qu'une révolution précédente avait engloutis; ils sont noirs, desséchés et légers par la perte de tous leurs fluides. Au Mexique, M. de Humboldt a rencontré de véritables momies. Des voyageurs ont visité des champs de bataille situés sur un sol privé de pluie, et dans une atmosphère brûlante. Ils ont vu avec étonnement que ces champs étaient couverts de cadavres espagnols et péruviens, desséchés et conservés depuis long-temps. A côté de ces phénomènes que nous offre la nature viennent se placer les momies dont parle de Maillet, dans ses Lettres sur l'Egypte. « On a découvert, dit-il, depuis peu, dans cette plaine des momies, une manière jusqu'ici inconnue d'ensevelir les corps. A l'extrémité de cette vaste campagne, et vers les montagnes qui la bornent au couchant, on a trouvé des lits de charbon sur lesquels sont couchés des corps emmaillottés seulement de quelques langes et couverts d'une natte sur laquelle règnent des sables de sept à

huit pieds de hauteur. Cependant on doit observer que ces corps, quoiqu'ils ne fussent point embaumés, ou ne le fussent que légèrement, de même que ceux qu'on avait négligé de renfermer dans des caisses, n'en étaient pas moins à l'abri de la corruption.»

J'avais promis de faire ressortir la liaison simple qui existe entre les produits de la nature et ceux de l'industrie humaine, de montrer que les premiers ont engendré les seconds. Les faits que je viens d'exposer mettent, je pense, cette proposition hors de doute.

La conservation des corps chez les Guanches, qui est déjà un degré avancé de l'art, sera la matière du chapitre suivant.